

vice-rectorat  
Nouvelle-Calédonie

Division  
du Personnel

Bureau  
des personnels  
d'enseignement, d'éducation  
et d'orientation

VR/DP  
n°3211/ 0309

Affaire suivie par  
David MACE (COP/CPE)

Jacqueline  
WATHA(PEGC/P.Ecoles)

Bureau 329 et 330  
Téléphone  
(687) 26 62 80 / 26 61 65  
Fax  
(687) 26 61 81

Mél.  
ce.dp  
@ac-noumea.nc

22 rue Dèzarnaulds  
BP G4  
98848 Nouméa Cedex

Nouméa, le 3 septembre 2008

Monsieur le Vice-Recteur

à

- Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements
- Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale –  
ASH Adjoint au vice-recteur
- Monsieur le Proviseur Vie Scolaire
- Monsieur le Directeur du CIO
- Madame la Directrice de l'Administration  
pénitentiaire

## **SIGNALE : AFFICHAGE OBLIGATOIRE**

**Objet : Mouvement interne des personnels d'éducation, d'orientation, des professeurs d'enseignement général de collège, des professeurs des écoles et des instituteurs spécialisés, du cadre Etat et du cadre Territorial de la Fonction Publique de la Nouvelle-Calédonie - Rentrée scolaire 2009**

**P.J. : (2) Imprimés de demande + fiche barème.**

Les mutations portent sur les postes vacants ou susceptibles de l'être à la rentrée 2009.

Aucune liste de postes vacants n'est publiée. L'essentiel des mutations se faisant sur les postes libérés au cours du mouvement, les personnels ont intérêt à dépasser les informations dont ils ont connaissance au moment du dépôt de leur demande pour formuler tous les vœux souhaités.

Les fonctionnaires intéressés rempliront l'imprimé joint en annexe.  
Il est précisé que, pour des raisons de stabilité, une condition d'ancienneté minimale de 2 années scolaires sur le même poste, est requise pour pouvoir prétendre à une mutation interne.

**Les mutations prendront effet uniquement à la rentrée scolaire de février 2009.**

Les groupes de travail ne donneront un avis que sur les seuls vœux exprimés.  
Les mouvements internes examinés en commission ne seront ni revus ni réexaminés, sauf bien entendu pour les postes publiés avec un profil d'emploi spécifique (descriptif).

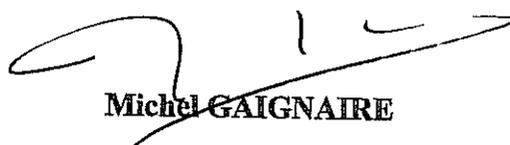
**Note importante** : Il est rappelé que certains points de **bonification** ne sont accordés que sur des vœux larges, se référer à la fiche barème ci-jointe.

\* \* \* \* \*

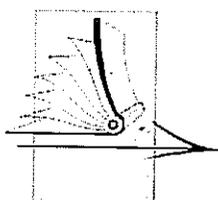
Les bonifications seront accordées au vu des seules pièces justificatives jointes à la demande. Aucune pièce manquante ne sera réclamée par la division du Personnel du vice-rectorat.

Les demandes dûment complétées et accompagnées des pièces justificatives ouvrant droit au(x) bonification(s) de barème, devront être retournées en un envoi groupé par le chef d'établissement avant le **mercredi 24 septembre 2008 (délai de rigueur)**. **Aucun dossier ne sera accepté après cette date.**

LE SECRETAIRE GENERAL



Michel GAIGNAIRE



**Demande de mutation interne**

Convenances personnelles  A caractère familial

NOM : ..... Prénom : .....

NOM de jeune fille : .....

Grade : ..... Echelon : .....

Discipline : .....

Option (pour l'enseignement spécialisé) : .....

Etablissement d'affectation : .....

Si délégation rectorale indiquer également l'établissement d'exercice :

.....

Date de nomination dans l'affectation actuelle : ...../...../.....

Si délégation rectorale préciser date d'affectation : ...../...../.....

S'agissait-il d'une affectation après une mesure de Carte Scolaire :

OUI  NON

Durée des services de titulaires effectués en brousse et aux îles : .....

**[Rappel]** : Les **justificatifs** doivent être **fournis obligatoirement** pour permettre l'octroi des bonifications prévues au barème (contrats de recrutement , décisions administratives, etc...)

Voeux exprimés (classés par ordre de préférence) : cf répertoire des établissements à consulter dans la rubrique actualité du site internet du vice-rectorat : <http://www.ac-noumea.nc>

N° d'ordre	Code du voeu	Libellé du voeu

....., le .....

Signature :

Vu et transmis par le Chef d'Etablissement le ..... / ..... / 2008.

Etablissement classé Z.E.P. :  NON  OUI depuis le: ...../...../.....

Nombre de pièces justificatives jointes au dossier : .....

Signature :

**Partie réservée au dépôt d'une demande à caractère familial.**

- Rapprochement de conjoint                       Mutation simultanée  
 Autorité parentale unique

3 / 3

**Situation familiale**

marié(e), non marié(e) avec enfants reconnus, lié(e) par PACS, concubins

seule(e) avec enfants à charge

Nombre d'enfants à charge de moins de 20 ans (au sens de la réglementation de la sécurité sociale)  
au 1er mars 2009 : .....

**Situation du conjoint ou du concubin**

NOM et Prénom : .....

Profession : .....  
(en cas de mutation simultanée indiquer le grade et la discipline)

Date de mariage ou de PACS : ...../...../.....

Lieu de résidence professionnelle : .....

Lieu de résidence privée : .....

Nombre d'années de séparation : .....

(1) Se référer à la fiche barème pour les justificatifs exigés.